

# Note d'unité

Centre bus de Seine Rive Gauche

N° 2017-357 | Décision du 16 août 2017

---

**Décision n° 2017-357 du 16 août 2017  
portant délégation de signature de la Directrice de l'unité opérationnelle centre bus de  
Seine Rive Gauche au Responsable Maintenance du site de Fontenay-aux-Roses**

---

**La Directrice de l'unité opérationnelle centre bus de Seine Rive Gauche,**

Vu le décret n°59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la R.A.T.P. ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la R.A.T.P. ;

Vu les articles L.2142-1 et suivants du code des transports

Vu la délégation de pouvoirs n° 2017-107 consentie le 4 août 2017 au Directeur du Département MRB par la Présidente-Directrice générale de la R.A.T.P. ;

Vu la délégation de pouvoirs n° MRB 2017-D-0506 consentie le 7 août 2017 à la Directrice de l'unité opérationnelle centre bus de Seine Rive Gauche par le Directeur du Département MRB ;

**Décide :**

**Article 1er**

De donner délégation à Jean-Christophe DEVES, Responsable Maintenance du site de Fontenay-aux-Roses, à l'effet de signer, en son nom, les cartons d'habilitations pris pour les besoins de l'activité de l'unité opérationnelle de Seine Rive Gauche site de Fontenay-aux-Roses.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement Jean-Christophe DEVES, Responsable Maintenance du site de Fontenay-aux-Roses, de donner délégation à l'effet de signer en son nom tous les actes dont la signature a été déléguée par l'article 1 de la présente décision à :

- Serge NEDELEC, Responsable d'Atelier, ou à
- Yvan SAULET, Technicien supérieur.



---

### Article 3

La présente délégation est publiée au Bulletin Officiel des actes de la RATP, mis en ligne sur le site internet de cette dernière ([www.ratp.fr](http://www.ratp.fr)).

Fait à Paris, le 16 août 2017

Ingrid Lapeyre

La Directrice de l'unité opérationnelle centre bus de Seine Rive Gauche